



Les Entretiens Eurafricains

2^e séminaire de la plate-forme UE-Afrique(s), Paris le 3 avril 2019

Mettre les migrations au cœur des relations entre l'Europe et l'Afrique

Conférence : Les migrations au cœur des échanges entre l'UE & l'Afrique - Le rôle des diasporas dans le développement endogène de l'Afrique de l'Ouest, dans l'accueil et l'insertion des migrants dans la formation et l'emploi ; Les enjeux des visas pour favoriser une mobilité circulaire positive.

Animatrice des débats :

Claude FISCHER-HERZOG, directrice d'ASCPE - Les Entretiens Européens & Eurafricains.

Intervenants :

Louise Hortense DIBAM, présidente du Conseil consultatif des résidents étrangers grenoblois, chargée de relations internationales à l'école d'ingénieurs Ense3 à Grenoble, représentante de l'ONG SMIC (Solutions migrations clandestines) au niveau européen.

Séga GOUNDIAM, universitaire et consultant dans le cadre du programme TOKTEN au Mali (Transfert de connaissance par les expatriés nationaux).

Adam OUMAROU, administrateur du FORIM et président du Conseil des Nigériens de France (CONIF).

Corinne SALINAS, de l'équipe du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique Occidentale et le Sahel, de l'Unité Migration et Emploi à la Direction générale DEVCO de la Commission européenne.

Claude FISCHER-HERZOG remercie l'assemblée présente, et elle rappelle que cette 2^e conférence s'inscrit dans le séminaire de la plate-forme UE-Afrique(s) que nous avons créé en 2019 afin de mettre les migrations au cœur des relations entre l'Europe et l'Afrique, et si c'est une très belle problématique, ce n'est encore qu'un vœux ; nous allons donc travailler sur ces thèmes à travers plusieurs conférences, pour déboucher ensuite sur un certain nombre de recommandations à destination des institutions nationales et communautaires, avec lesquelles il faut le dire, nous travaillons dans un dialogue étroit, même si évidemment nous ne partageons pas toutes les politiques qui sont mises en œuvre ; l'idée est donc bien de les confronter entre-elles de façon constructive pour les faire évoluer, puis d'aller vers des relations renouvelées entre l'Europe et l'Afrique.

C'est la bataille d'ASCPE - Les Entretiens Eurafricains que j'ai le plaisir de diriger, et qui organise annuellement un colloque qui se prépare grâce à l'ensemble de ces rencontres et de ces séminaires, qui ont lieu en France comme en Afrique de l'Ouest (Burkina Faso, Sénégal, Côte D'Ivoire et Mali).

En Afrique de l'Ouest, nous avons aussi une association qui s'appelle EURAFRIQUE 21, basée à Ouagadougou (BF), et j'en profite pour saluer Nathalie qui est conseillère économique à l'Ambassade du Burkina Faso ; nous travaillons donc beaucoup sur les enjeux d'économie politique, en lien étroit avec des

économistes, tel que M. Philippe Herzog ici présent que je remercie : Philippe a été député européen à trois reprises, il a également accompagné Michel Barnier lors de missions européennes pendant cinq ans, et il vient d'ailleurs de sortir son dernier livre intitulé « D'une révolution à l'autre : Mémoires » ou il fait revivre à travers ses mémoires cinquante ans d'histoire politique ; Philippe en est actuellement à son 38^e débat depuis la parution de son ouvrage, et l'âge aidant, il continue comme à la première heure de son engagement.

La 2^e rencontre d'aujourd'hui fait partie d'un séminaire qui débouchera sur la publication de la revue Les Cahiers des Entretiens Eurafricains, avec leurs comptes-rendus et leurs synthèses, mais aussi sur La Lettre des Entretiens que vous connaissez, puisque nous en avons publié en amont et en aval du colloque. Cette année encore, à l'aide de Catherine Véglio qui est la rédactrice en chef, nous avons élaboré un contenu de 16 pages contenant une 30aine d'articles, issus d'auteurs spécialisés qui témoignent des sujets que nous traitons. Ces sujets sont bien-sûr travaillés en amont sur des problématiques précises afin que ces auteurs puissent apporter leurs points de vue.

Ce groupe de travail UE-Afrique(s) est passé d'un réseau de 60 à 4 mille membres aujourd'hui, et il s'inscrit lui-même dans un autre réseau : Confrontations Europe, que Philippe Herzog et moi-même avons créé il y a 25 ans, et qui rassemble 30 mille membres, en France, En Europe et maintenant en Afrique de l'Ouest.

La 1^{ère} conférence de ce séminaire (*Mettre les migrations au cœur des relations entre l'Europe et l'Afrique*) a eu lieu le 31/01/2019 à Paris, avec pour intervenant : Hervé Le Bras, Michel Foucher, Pierre Damdem, Oumar Bâ et Jean-Marie Cour :

Retrouvez la synthèse et le compte-rendu de cette précédente conférence du 31/01/2019 :

Compte-rendu : <http://www.entretiens-europeens.org/wp-content/uploads/2019/03/CR-Migrations-31-01-2019-Version20mars.pdf>

Synthèse : <http://www.entretiens-europeens.org/wp-content/uploads/2019/03/SyntheseConfMigrationsJvASCPE-2019.docx.pdf>

C'est aussi un sujet sur le thème des migrations que nous avons organisé lors d'un important séminaire à Dakar en 2018 et ou Papa Fall était invité d'honneur :

Retrouvez Les Actes complets de Dakar 2018 : <http://www.entretiens-europeens.org/wp-content/uploads/2019/01/les-actesDAKARfevrier2018.pdf>

Aujourd'hui, notre sujet est extrêmement intéressant, et Claude Fischer-Herzog avoue avoir été très surprise par la complexité du thème de la migration, et dans le rôle des diasporas dans le développement endogène de l'Afrique, mais aussi dans la capacité d'accueil des migrants, tout autant que dans un possible soutien et orientation pour leur formation et emploi, que ce soit dans les pays d'accueil tout comme pour les possibilités de retours accompagnés de projets pour ces personnes.

Nous avons l'opportunité d'avoir ce jour à la tribune des personnes compétentes qui vont pouvoir nous éclairer sur ces sujets difficiles, ou nous allons avoir beaucoup de témoignages, mais pas encore assez d'analyses, puis nous terminerons par un focus sur la problématique actuelle des visas, puisque pour organiser des migrations positives, tout comme des mobilités circulaires, encore faille-t-il pouvoir bénéficier de visas ; or, la politique actuelle des visas en occident, comme au niveau de l'Union européenne est très restrictive, en particulier vis-à-vis de l'Afrique.

Claude Fischer-Herzog présente ensuite Séga Goundiam, à la fois universitaire et consultant dans le cadre du programme TOKTEN au Mali (*Transfert de connaissance par les expatriés nationaux*), auprès des grandes écoles comme des grandes entreprises :

Séga Goundiam remercie l'ensemble des intervenants ainsi que l'assemblée ici présente :

Comme il a été indiqué, le sujet est très vaste et je ne sais pas encore si je saurai répondre à tout, mais je vais commencer par planter le décor en passant du thème général à celui plus spécifique.

Au niveau général, il existe 1,2 milliard d'Africains et il y en existe environ 32 millions qui sont migrants à travers le monde. Ces 32 millions de migrants correspondent à 13,4% (en termes de stock) de la totalité de la migration mondiale, et cela relativise pas mal de chose.

Ces 32 millions de migrants Africains se répartissent pour 51% à destination de pays africains (soit 16,4 M), à hauteur de 28% vers l'Europe (soit 8,9 M), puis à 13% vers l'Asie (soit 4,1M), et enfin à 1,7 million vers les USA et le Canada.

Revenant spécialement sur la part de migrants africains à destination de l'Europe, il y en a donc bien 8,9 millions sur la totalité des 32 millions de personnes, ce qui représente environ 28%, mais ils représentent 16,6% de la totalité de tous les migrants en Europe (toutes nationalités confondues) !

Dans une autre réflexion, vers quelles destinations exactes vont ces 51% de migrants à travers l'Afrique même ? Ils vont vers l'Afrique du Sud à hauteur de 3,1 millions, vers la Côte d'Ivoire à hauteur de 2,2 millions, vers le Nigéria à hauteur d'1,2 millions, et vers le Kenya et L'Ethiopie pour 1 million chacun.

En Afrique de l'Ouest, 70% des migrants le font de façon intra-africaine, contre 30% qui migrent vers d'autres continents. Sur ces mêmes 70% de migrants, une majeure partie voyagent au sein même de l'Afrique de l'Ouest, et 8% d'entre eux migrent vers l'Angola, le Congo...soit les pays miniers en général, et enfin 1% se dirigent vers l'Afrique du Nord.

Les 30% d'Ouest-Africains qui sortent d'Afrique se destinent pour 15% vers l'Europe, 6% en Amérique du Nord, et à 9% pour le reste du monde.

Pour Séga Goundiam, si l'on regarde la migration historiquement au 20^e siècle, il existe une migration essentiellement post 2eme guerre mondiale, et cette migration correspondait à un besoin économique, non seulement à travers un besoin important de main-d'œuvre en Europe, mais aussi pour soutenir financièrement les familles restées en Afrique, et c'était là les motivations principales. Mais l'ensemble de cette migration africaine était alors très peu éduquée.

Après les indépendances des années 1960, il y a eu davantage de populations africaines éduquées, et d'avantage de besoins pour ces pays nouvellement indépendants ; aussi, l'un des objectifs de ces pays qui ne possédaient pas de structures éducatives sur place a été d'envoyer leurs enfants les plus méritants en Europe afin de réaliser leurs études, et les premières migrations africaines de populations scolarisées ont commencé à apparaitre. Puis, ces premières générations de migrants ont eu des enfants qui, à leur tour, ont bénéficié de l'éducation française, ou européenne. Ce sont ensuite ces deux générations qui ont commencé à soutenir à leur tour les systèmes éducatifs de leur pays africain respectif en apportant un enseignement moderne.

Concernant spécifiquement les migrants Maliens, en Europe comme dans le reste du monde, ils transfèrent vers leur pays des fonds avoisinant 500 milliards de F CFA chaque année (soit 650 Millions €/an) ; en comparaison, l'aide budgétaire au développement que reçoit le Mali est de 74 millions €/an !

Aussi, ces migrants Maliens de la nouvelle génération commencent à s'intéresser de très près aux possibilités d'investissements qu'offrent ces transferts élevés, à l'inverse de leurs parents qui avaient surtout un rôle de soutien pour les moyens de subsistance immédiate à destination de leurs familles restées au pays ; car pour Séga Goundiam, cette façon d'aider les familles peut paraître souvent comme « à fonds perdus » !

Il existe deux banques maliennes en particulier qui se sont intéressées à ces nouveaux projets d'investissement via les transferts d'argent des migrants : la BMS et la BMDA apportent leur soutien aux projets de développement, mais elles ne sont pas libres d'exercer leurs propres taux de change, car ceux-ci sont fixés directement par la BCEAO (*Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest*), et ces taux sont de l'ordre de 12% si vous ne bénéficiez pas de subventions. Ces banques tentent néanmoins de capter une part de l'argent transféré par les migrants vivant en Europe.

La 2eme option pour créer des investissements en Afrique de l'Ouest est de s'adresser auprès des banques françaises qui possèdent des taux plus avantageux, mais celles-ci demandent une contrepartie en garantie comme de posséder des biens de valeur suffisante (entreprise, titre foncier...) afin de pouvoir pallier toute défaillance de remboursement du prêt financier.

Le financement participatif commence aussi à voir le jour au Mali, comme pour cette jeune entreprise agricole qui a lancé un appel régional pour lui permettre de se lancer et le résultat a été positif. Depuis cette réussite, une vingtaine d'autres projets ont vu le jour grâce à ce système de participation solidaire, et si c'est très encourageant, c'est encore destiné à des investissements de modestes envergures.

Séga Goundiam dit travailler auprès de plusieurs d'entreprises en Afrique, et il est important de savoir que ceux à qui on octroie des prêts sont des gens fiables, mais par expérience, il affirme que les micro-crédits fonctionnent vraiment bien et ont un taux de défaillance très faible. C'est donc un système qui fonctionne en général sur la confiance, et qui fonctionne bien.

Séga Goundiam aborde ensuite le thème de la diaspora et de la formation en citant le projet TOKTEN (*Transfert de connaissance par les expatriés nationaux*) : dès 1997-98, le Mali a décidé de créer une université, en plus des écoles d'ingénieurs, de l'Ecole Normale Supérieure, etc, mais le gouvernement a vite compris qu'il ne possédait pas d'enseignants en qualité et en quantité suffisante pour y parvenir. Aussi le PNUD est intervenu pour proposer de faire appel aux nationaux Maliens expatriés, comme cela avait pu se faire en Asie par exemple. L'idée a été de faire venir des enseignants sur des périodes de quelques semaines afin de dispenser des cours groupés à un certain nombre d'étudiants. Personnellement, Séga Goundiam a adhéré au système TOKTEN en 1999, et il intervient régulièrement depuis au Mali.

Le TOKTEN se compose globalement de 618 consultants. Pour la seule année 2018, certains ont assuré 48 missions, et l'ensemble de ces intervenants proviennent majoritairement d'Afrique.

Beaucoup de Maliens aspirent à intégrer la fonction publique, mais entrer dans cette entité requière d'accepter un certain nombre de codes légèrement biaisés, car on occupe le grade que l'on a en fonction du diplôme que l'on possède ! De fait, pour obtenir des carrières professionnelles intéressantes, les gens se sentent obligés de pousser leurs études au maximum. Cela pose un vrai problème car il n'est pas donné suffisamment d'importance aux formations pour les métiers intermédiaires. C'est essentiellement dû à la définition des promotions au sein de la fonction publique, mais en privilégiant trop cette fonction publique, c'est aussi s'écarter de l'entrepreneuriat et des investissements utiles. L'investissement nécessite un réel esprit entrepreneurial, mais aussi la possibilité de trouver des gens possédant des niveaux de Bac professionnel et technique, ainsi que Bac +2 et +3 au maximum, mais ces candidats font défaut sur le marché du travail alors qu'ils sont les plus utiles.

Une autre façon de pallier ces manques de formations est de faire à l'apprentissage : le TOKTEN et le Cigem (qui gère les migrations en Afrique), se sont associés pour faire appel, non plus des expatriés diplômés, mais à des techniciens professionnels de diverses spécialisations comme maîtres d'apprentissage. C'est très efficace, et cela permet d'employer rapidement des gens qualifiés.

Les intervenants issus du TOKTEN vivant en France et en Europe, sont des gens qui enseignent ponctuellement dans leur pays d'origine, grâce à la possibilité qu'ils ont de voyager sans la difficile problématique des visas. Cette nouvelle génération d'expatriés Maliens est beaucoup plus ouverte aux projets d'investissement que ne l'étaient leurs parents, et il y a un maximum d'opportunité à réaliser pour toute personne qui a de l'imagination et les moyens financiers en rapport.

TOKTEN essaie aussi de favoriser l'enseignement à distance grâce aux nouvelles technologies, pour un partage de connaissance facilité entre les pays développés et ceux en cours de développement.

Le code de l'investissement au Mali est très favorable quant aux projets, notamment grâce aux dégrèvements des taxes fiscales douanières lors des premières années d'une création de projet. Il existe un guichet unique qui permet de créer sa société en 72h seulement, et les PPP (Partenariat Public Privé) sont bien entendu fortement incités. Mais l'inconvénient majeur quand une société a été créée, c'est la corruption bureaucratique qui est pratiquée à divers niveaux hiérarchiques de l'administration pour que la société puisse pleinement exister. Il y a donc de réels problèmes de gouvernance qui freinent les nombreux efforts de développement au Mali.

Claude Fischer-Herzog remercie Séga Goundiam pour son exposé.

Elle précise que le sujet des différents systèmes de formations à imaginer pour l'Afrique sera de nouveau abordé prochainement au sein de ce groupe de travail, en cherchant à savoir par exemple comment impliquer directement les entreprises françaises qui sont présentes en Afrique, pour qu'elles contribuent aussi à former les expatriés Africains établis en France, afin qu'ils puissent retourner dans leur pays d'origine avec une qualification professionnelle.

Il y a actuellement une proposition de loi en faveur des demandeurs d'asile et migrants qui sont déboutés, afin qu'ils puissent bénéficier d'une formation qualifiante directement au sein de leur pays, et dans cette perspective, avec ASCPE – Les Entretiens Eurafricains, nous avons sollicité le groupe Eiffage et la Société Générale pour mettre en place cette expérimentation.

Claude Fischer-Herzog fait remarquer au sujet des « fonds perdus » de l'aide à la consommation, que Michel Foucher a pu nous faire la démonstration où, même s'il n'y a pas suffisamment de fonds financiers, via les transferts d'argent des expatriés Africains, qui sont destinés aux investissements, aux pôles de développement, et aux actionnaires de projets, cela a un impact très important pour les populations qui utilisent aussi ces fonds pour se soigner car il n'existe quasiment pas de protection sociale. Michel Foucher a donc proposé de mettre en place avec l'aide des diasporas des systèmes locaux de protection sociale adaptés aux populations afin de pallier à ces manques !

Claude Fischer-Herzog fait un aparté, et en profite pour saluer **Chloé Aïcha Boro** ici présente ! Chloé est une amie, et également membre du comité de pilotage du groupe des Entretiens Eurafricains, ainsi que du festival parisien Eurafriclap ; elle est cinéaste et écrivaine, et elle vient d'obtenir le prix de l'Étalon d'or du documentaire lors du dernier festival du FESPACO de Ouagadougou (BF), avec son film : *Le loup d'or de Balolé*. Nous projeterons bien-sûr le film de Chloé pendant le festival Eurafriclap au mois de juin 2019 à Paris au Studio des Ursulines, mais nous l'avons aussi programmé à la fin du mois de mai à Ouagadougou où il sera projeté directement dans la carrière de Balolé, là même où a été tourné le film, en présence des quelques 2000 tailleurs de granite !

Claude Fischer-Herzog donne ensuite la parole à Louise Hortense DIBAM, représentante de l'ONG SMIC (Solutions migrations clandestines) au niveau européen :

Louise Hortense DIBAM : je suis une citoyenne engagée, et lorsque l'on parle de citoyenneté en France, il y a une corrélation avec la nationalité. Pour moi, un citoyen est d'abord un habitant qui vit dans la cité, et il est important de pouvoir s'investir en participant à la vie de celle-ci. A Grenoble où je vis, la ville a eu la volonté de mettre en place un conseil consultatif pour les résidents étrangers ; cette action est partie du fait que les résidents étrangers n'ont pas de droits de vote ni d'éligibilité en France, mais la municipalité a souhaité néanmoins connaître leur avis quant à la gestion politique, et c'était une manière de les faire participer aux décisions. Je préside ce conseil consultatif des résidents étrangers après du maire de Grenoble. C'est un conseil consultatif qui représente environ 70 nationalités, toutes origines confondues. Différentes thématiques y sont traitées, comme la simple intégration communautaire, là où pour l'Africain par exemple, le lien de parenté ne s'arrête pas uniquement au lien du mariage ; en effet, l'Africain vit en clan, et la notion de parentalité va au-delà des liens filiaux. Les gens extérieurs à notre milieu nous voient peut-être vivre de façon trop communautariste, aussi nous avons essayé d'apporter un regard différent aux élus de la ville, car lorsque l'on n'est pas étranger soi-même dans son propre pays, il est difficile de réussir à traiter les problématiques que vivent les étrangers.

Grenoble possède dans son ADN une forte proportion d'immigration à travers son histoire, et cela a favorisé la création de notre plate-forme qui est devenue très enrichissante, dans le sens où nous vivons en tant qu'étrangers une citoyenneté participative au niveau de la ville. En 2002, quand la loi Bayand a proposé de mettre en place des instances de participation citoyenne au sein des villes, elle ne précisait pas qu'elle s'adressait uniquement aux Français, mais elle stipulait s'adresser aux habitants des territoires français. Aussi, nous avons initié cette plate-forme ; si celle-ci participe à favoriser l'intégration des étrangers en France, elle a pour vocation de créer aussi des passerelles avec les pays d'origine. Nos membres sont les plus à même de répondre à leurs propres maux, car les professionnels français traitant de ces problématiques n'ont pas toujours un savoir et des approches spécifiquement adaptées.

Au sein de Grenoble, nous avons mis sur pied une instance de votation citoyenne, soit une manière pour les élus municipaux de prendre en compte l'avis des étrangers qui ne pouvaient pas voter, comme une manière symbolique de participer aux décisions politiques de la ville, en ce qui concerne l'élaboration de projets tout comme au niveau de pétitions. Mais en mai 2018, le préfet a interpellé le tribunal administratif, en soulignant que la ville de Grenoble ne respectait pas le cadre légal puisque les étrangers n'ont pas le droit de vote en France, et que de fait ils n'avaient pas à s'exprimer dans les décisions municipales.

Le dispositif de notre plate-forme permettait également aux jeunes de 16 ans d'entrer dans l'apprentissage de leur citoyenneté. La décision judiciaire a été retoquée pour le moment par le tribunal, et la ville a fait appel.

Par le biais de cette plate-forme, nous avons mis en place des outils qui puissent nous aider : nous avons créé une cellule appelée « Etrangers, vous avez des droits », afin d'être mieux informé, car la législation française met beaucoup plus l'accent sur nos devoirs que sur nos droits !

Il s'agit d'un guide qui a été traduit en plusieurs langues pour permettre aux nouveaux arrivants étrangers de découvrir les nombreuses démarches, systèmes et services administratifs vers lesquels ils peuvent s'adresser pour faciliter leur intégration. Ce guide est aussi destiné aux professionnels, car nous nous sommes aperçus que les travailleurs sociaux ne possédaient pas toujours les connaissances appropriées pour conseiller efficacement ces nouveaux arrivants, et il n'est pas rare que des assistantes sociales n'orientent pas suffisamment bien des familles en demande de soutien. Les questions concernant les différents types de visas, les droits sociaux dédiés aux étrangers, et les possibilités d'obtention de

nationalité française sont aussi expliqués à travers ce guide, que notre association fait circuler le plus largement possible au sein des réseaux concernés.

A la suite de la création de notre plate-forme grenobloise, une douzaine d'autres villes françaises ont décidé de mettre sur pied des conseils consultatifs de résidents étrangers qui sont désormais régis par une instance générale sous l'appellation Le Conseil consultatif des résidents étrangers. De nombreux thèmes sont abordés au sein de ce conseil consultatif, comme les problèmes liés à la discrimination contre l'étranger qui est assez souvent institutionnalisé, avec pour exemple des sujets comme ceux de faire de nombreux enfants, de bénéficier fortement de minima sociaux, etc. Avec les élus grenoblois nous avons sollicité les responsables des Finances publiques pour obtenir le pourcentage d'étrangers qui payaient la taxe d'habitation, et en leur demandant d'enlever ce pourcentage sur leur salaire respectif afin de se rendre compte de l'impact économique que l'étranger génère sur le territoire ; il est apparu clairement que l'ensemble des étrangers grenoblois ont un réel impact sur l'économie, et qu'ils ne se contentent pas uniquement de soutenir leurs familles qui sont restées au pays par l'envoi de transferts d'argent.

Notre plate-forme grenobloise est en train de construire une forme de multiculturalité, et cela passe par la réappropriation des territoires, car plutôt que de rester retrancher sur nous-même en souffrant du sentiment de non appartenance, c'est aussi à nous de prendre la place qui nous revient ; en effet, le contour sociétal de la France a changé et nous faisons désormais partie intégrante de ce pays. Il est aussi de notre devoir de ne pas rater notre rendez-vous avec l'histoire de la France, au risque de rester figer dans un pan de l'histoire due à la colonisation ; personnellement, je suis jeune et je n'ai pas connu ces époques, même si cela constitue mon histoire, mais je souhaiterais écrire les plus belles pages de ma vie comme je l'entends et sans imposition.

A Grenoble, nous avons la chance d'avoir des élus qui sont sensibilisés dans cette direction, et nous venons de fêter au mois de mars 2019 le 20^e anniversaire de cette instance.

En parallèle de ces démarches, je suis représentante de l'ONG : *Solution et migration clandestine*, qui a été créée au Cameroun en 2003. Cette création est née lorsque nous nous sommes rendu compte que les étrangers qui projetaient de migrer, planifiaient dès l'adolescence la possibilité d'un départ car ils ne trouvaient pas localement de programmes scolaires de qualité suffisante. Aussi, en tant que leurs aînés, nous avons décidé de les sensibiliser en leurs faisant part de notre propre vie outre-Atlantique, mais aussi en les sensibilisant face aux nombreux dangers que représentaient de tels voyages, comme de mettre sa vie en danger en prenant la mer, alors qu'il y avait aussi une possibilité de créer honorablement son avenir localement. Cette ONG sensibilise donc les jeunes à ces questions, et beaucoup d'entre eux parviennent à s'incérer grâce au sport. Ils sont également orientés vers la voie de l'apprentissage, car dans la mentalité africaine, il est souvent plus valorisant de faire de longues études menant à des doctorats, alors que de nombreux métiers intermédiaires qui sont utiles pour le développement du pays font défaut. Cette ONG a donc créé des partenariats avec des associations comme *Ingénieurs sans frontière* pour tout ce qui concerne le domaine de l'agriculture, et les membres de cette association viennent régulièrement au Cameroun afin de partager leur savoir, et ainsi apprendre aux jeunes à développer des techniques spécifiques pour améliorer tous les processus utiles à une agriculture efficace. De plus, au sein des écoles comme des universités, nous avons désigné des ambassadeurs afin de sensibiliser la jeunesse aux problèmes de la migration clandestine.

Louise Hortense DIBAM est aussi chargée de relations internationales à l'école d'ingénieurs Ense3 de Grenoble, spécialisée en hydraulique et en mécanique, et des partenariats ont été mis en place pour permettre à certains étudiants d'obtenir des doubles diplômes, en actionnant des leviers qui leur permettent de pouvoir venir étudier en tant que boursier pendant deux ans. Avec ce principe, ces

étudiants repartent ensuite au pays en ayant obtenu une double compétence, soit leur diplôme de leur université mais également un diplôme de l'école d'ingénieur de Grenoble. Plusieurs entreprises soutiennent ces projets, comme Général électrique et EDF, et sont sensibilisées à ces démarches. Depuis peu, un nouveau projet vient de voir de jour sous le nom *Des mentors de la diversité*, qui a pour vocation d'accompagner les cadets.

Claude FISCHER-HERZOG remercie et félicite chaleureusement Louise Hortense DIBAM pour ses nobles implications humaines et professionnelles ! Ces nombreuses expériences ne sont pas toujours connues de tous, et les échanges de partenariats entre les grandes écoles Africaines et Françaises sont très valorisantes. Pour exemple, les écoles comme celle d'ingénierie de 2iE de Ouagadougou, deviennent panafricaine, et accueille en leur sein une trentaine de nationalités d'étudiants de tous horizons, en formant des ingénieurs managers, avec cet atout qui pourra leur permettre de savoir aborder les questions de gestion des projets professionnels.

Claude FISCHER-HERZOG remarque que Louise Hortense DIBAM est très impliquée au sein de la vie locale de Grenoble, et elle souhaite savoir si elle est aussi impliquée actuellement dans le grand débat national qui a lieu !

Louise Hortense DIBAM : nous avons volontairement choisi de nous mettre en retrait de ce débat national, en l'ayant manifesté à nos élus, du fait que nous attendons un message des politiques français, car nous nous rendons compte que nous sommes encore trop souvent mis en marge ; aussi, nous ne souhaitons pas être uniquement des faire-valoir. Ce grand débat national est important, mais dans son organisation, il n'a pas pensé aux résidents étrangers. Nous avons choisi de ne pas y participer, et nous avons eu de mauvaises tensions dernièrement avec le Ministère de l'intérieur en dénonçant une situation qui se passe actuellement en France, à savoir que le numérique est venu prendre en otage les résidents étrangers : au niveau des préfectures, il a été développé des plateformes numériques pour prendre des rendez-vous, mais il est nécessaire de posséder internet, via un smartphone ou un ordinateur, et dans les faits, les préfectures ont trouvé le moyen de libérer quelques créneaux hebdomadaires sur leurs plateformes, mais celles-ci sont généralement accessibles le samedi soir et se referment dès le lundi ; aussi, seuls les initiés qui le savent parviennent à prendre quelques rendez-vous. Il y a de nombreux résidents étrangers qui étaient en règle, mais ces méthodes préfectorales sont en train de les faire tomber dans la clandestinité. De fait, ces personnes ont perdu leurs droits sociaux, et se retrouvent dans l'impossibilité d'obtenir un contrat de travail car ils n'ont plus de titre de séjour. Actuellement, le Ministère de l'intérieur joue la sourde oreille à ce sujet ! Aussi, nos droits en tant qu'étrangers sont bafoués, et nous ne voyons pas pourquoi nous participerions au grand débat national car nous nous sentons réellement exclus.

Nous avons actuellement ce bras de fer avec les autorités françaises ; nous avons donc sollicité le défenseur des droits, M. Jacques Toubon, anciennement Garde des Sceaux, et heureusement pour nous, nous avons eu affaire à une personne qui est très sensible sur la question ; grâce à lui, nous avons mis en place à Grenoble une cellule de veille contre la discrimination et le racisme, et nous avons réalisé une charte de bonne conduite que nous avons réussi à faire signer auprès de plusieurs administrations, dans laquelle elles s'engageaient à traiter dignement tous les usagers de la même manière. Nous pensons que la préfecture a failli à son devoir malgré cette charte, et désormais à Grenoble, il n'y plus aucune file d'attente pour les rendez-vous.

Claude remercie à nouveau Louise Hortense DIBAM, et ajoute un « bienvenu chez les Gilets jaunes » ! Il est nécessaire d'obtenir une convergence des luttes, et c'est important que les gens qui se sentent exclus du développement, Français comme étrangers, puissent s'unir. Si de nombreuses manifestations ont lieu actuellement en ce sens, il serait intéressant que cela puisse déboucher sur des solutions d'insertions et

d'intégrations durables, tout comme un renforcement des services publics français qui font maintenant défauts depuis plusieurs années.

Claude FISCHER-HERZOG donne ensuite la parole à Adam OUMAROU, administrateur du FORIM (*Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations*) et président du Conseil des Nigériens de France (CONIF), afin que nous puissions connaître son expérience, et quelle est la nature du travail que réalise le FORIM.

De plus, nous aimerions connaître plus précisément la problématique qui se pose au Niger quant aux nombreux migrants qui traversent le pays à destination de la Lybie, et quelles solutions pourraient être trouvées pour les accueillir dignement, comme pour leur permettre de rejoindre nos pays dans de meilleures conditions !

Adam OUMAROU : Si je suis engagé dans de nombreuses démarches associatives, je suis aussi ingénieur de formation et je travaille actuellement chez Renault.

Claude, vous avez évoqué les problèmes de délivrance de visas entre les pays Africains et Européens, et je suis personnellement concerné par ces difficultés ; aussi, j'ai fait une demande pour obtenir la nationalité française, et quand je l'obtiendrai, cela me permettra de rentrer au Niger, avec la liberté de pouvoir voyager librement et en toute légalité entre les deux continents. J'ai commencé à créer une entreprise au Niger, mais j'aurai aussi besoin de l'Europe pour parvenir à réaliser ces objectifs.

Pour parler du FORIM, c'est le Réseau des organisations de solidarité internationale issues des migrations, qui a été créé par le Ministère de l'Intérieur français, et financé par le Ministère des Affaires étrangères, via l'AFD (l'Agence Française de développement). Ce réseau se compose de sept cent associations en France, et environ trente-deux pays qui représentent diverses diasporas. Chacune de ces diasporas est représentée par une fédération, comme celle de l'Union des Burkinabè de France pour le Burkina Faso par exemple. Il est donc important d'être une structure fédératrice pour être considéré comme un réseau qui peut devenir membre du FORIM.

Au sein du FORIM, l'AFD finance environ un million € par an, et pour l'année 2019, l'AFD a quadruplé son financement. Grâce à cela, toutes les associations membres de la fédération du FORIM peuvent constituer des projets en direction de leur pays ; il y a une sélection qui est faite pour financer les projets suffisamment solides, et un budget de quinze milles € est alloué pour chacun d'entre ceux qui sont retenus. Les démarches du FORIM via l'AFD sont importantes car ce sont aussi les associations locales africaines qui exposent les problèmes réels qu'elles rencontrent sur place, et qui nous sollicitent afin d'obtenir un soutien pour réaliser leurs projets. De plus, cela permet aux diasporas de prendre d'autant plus conscience des problèmes de leur propre pays. Personnellement, je pense que les diasporas peuvent être une forme d'amortisseur pour leur pays d'accueil, tout comme pour leur pays d'origine.

Pour que ces diasporas puissent jouer ce rôle, il faut aussi qu'elles aient une vision de ce que j'appelle « le triangle gagnant », à savoir que les pays d'accueil puissent accueillir convenablement leurs migrants venus légalement, pour être au-delà des obstacles liés à la formation et à l'éducation, à l'emploi, au logement, à la culture, mais aussi face aux obstacles liés à l'entrepreneuriat. Toutes ces difficultés sont vraies aussi en Afrique, et je dois avouer que je ne me suis pas senti vraiment chez moi quand je suis retourné au Niger, après avoir vécu dix ans en France ; en effet, on a tendance à oublier certains codes culturels, et j'ai pu aussi faire des erreurs en refusant d'écouter certaines personnes qui se confiaient à moi. Il faut donc avoir une carapace assez solide pour assumer tout cela.

S'agissant des pays d'origine des Africains, il est nécessaire de créer des lois qui permettent à la diaspora d'être en confiance lorsqu'elle retourne au pays. Pour y parvenir, il faut générer tout un écosystème

encadré par l'Etat, afin que la diaspora puisse investir en bénéficiant des protections législatives adéquates. Enfin, la diaspora doit aussi s'organiser en ce sens, afin de gagner en solidarité et en confiance entre elle-même, afin d'être à l'écoute des uns et des autres, pour gagner en efficacité.

Au sein de la diaspora Nigérienne, beaucoup d'évènements culturels sont organisés pour avoir l'occasion de se connaître, et des conférences sont aussi proposées pour trouver les solutions afin de régler ensemble différents problèmes que le Niger rencontre. Nous sommes en train de finaliser le projet du recensement de la diaspora Nigérienne en France, afin d'en connaître le vivier des compétences existantes. L'idée de ce projet est d'arriver à catégoriser notre diaspora, que ce soit les étudiants, comme toutes les autres formes de professionnels. Cela va nous permettre ensuite de proposer aux entreprises françaises au Niger d'offrir des compétences spécifiques de la diaspora établie en France. Les experts Nigériens ont de réelles compétences dans leur domaine respectif, et ils ont toute leur place pour pouvoir intégrer les entreprises françaises au Niger. Je suis confiant dans nos démarches, et j'espère que cela va fonctionner.

Avec l'Ambassade de France au Niger, nous sommes en train de travailler sur le projet d'Erasmus Plus, qui comporte la possibilité aux jeunes de venir étudier, mais aussi un échange entre les universités des professeurs Nigériens et Français qui pourront venir enseigner dans chacun des deux pays.

L'Ambassade de France nous a contacté suite à la présence de professeurs et de maîtres de conférences qui exercent dans les universités françaises, et il apparaît utile de les intégrer dans le projet d'Erasmus Plus.

Je voudrais aborder à nouveau le projet du TOKTEN qui a été cité par Séga GOUNDIAM, et c'est vraiment une belle réussite au niveau du Mali. On comprend donc l'importance d'avoir une diaspora structurée, mais dans ces années de la création du projet, le Niger n'avait pas une diaspora organisée, et nous sommes seulement en train de la mettre en place.

Je suis aussi membre du conseil du G5 Sahel ; il est beaucoup question de l'emploi des jeunes au Sahel, de leur intégration, et des migrations interafricaines, aussi je pourrais répondre à ces sujets si vous avez des questions.

Il y a peu de temps, j'ai été invité par l'OIM (l'Organisation Internationale des Migrants) qui est installé à Agadez au Niger, ville située à mille Kms des frontières Libyennes. Les sujets ont porté sur les solutions pour que le Niger puisse se développer, mais aussi les moyens à trouver pour que le pays parvienne à bloquer le passage des migrants Africains ; s'il y a peu de Nigériens qui migrent, il y a par contre de nombreux Sahéliens des pays voisins qui cherchent à rejoindre l'Europe.

L'entrepreneuriat pour les jeunes est pour moi l'une des clés pour contrer ces migrations massives hors de l'Afrique, et leur permettre de vivre dignement de leur métier. Mais en discutant avec ces jeunes qui se lancent dans l'entrepreneuriat, j'ai compris qu'ils veulent avant tout à gagner de l'argent, sans penser aux services qu'ils peuvent rendre. Je leur ai alors confirmé que s'ils voulaient réussir dans l'économie de nos pays, il était important qu'ils s'orientent vers une économie solidaire et sociale, car nos pays ont besoin de cette forme d'économie pour progresser.

Le Niger est entré dans une logique afin de bloquer ses axes de passage pour que les migrations diminuent. Avec le Ministère Français des Affaires étrangères, il a été évoqué la question des difficultés pour le Niger de parvenir à faire diminuer ces passages de migrants, en nous avouant que certains pays nous accusent parfois de faire le jeu des Européens, en acceptant de l'argent pour faciliter cette migration. Cela relate les échanges officiels publics, mais dans les faits, de nombreuses personnes au Niger en ont profité pour s'enrichir personnellement grâce aux passages des migrants. En effet, au-delà des passeurs eux-mêmes, il y a aussi de nombreux commerçants qui gagnent beaucoup d'argent sur le dos des migrants. S'il existe bien

des actions de lois en faveur de la réduction des passages migratoires, il faut absolument un accompagnement sur le terrain pour ne pas générer plus encore de tensions sociales au Niger.

Claude FISCHER-HERZOG remercie chaleureusement Adam OUMAROU pour son exposé, et ses nombreuses implications. Il a été question de l'importance de créer de l'entrepreneuriat au Niger, et cela correspond aussi à la conférence que nous avons organisé avec ASCPE – Les Entretiens Eurafricains à Ouagadougou, sur le thème de l'économie populaire en l'Afrique (et non pas informelle), car nous souhaiterions consolider cette économie en parvenant à la réguler, afin que les travailleurs sociaux comme les commerçants puissent sécuriser les entreprises. L'idée est aussi de pouvoir maintenir la jeunesse en Afrique, bien que la migration soit le droit de tous et que la libre circulation des hommes est un droit fondamental, mais pour tous ceux qui veulent se développer dignement dans leur pays, il est nécessaire de trouver les moyens de proposer une économie appropriée.

Claude FISCHER-HERZOG donne ensuite la parole à Corinne SALINAS :

Corinne, vous avez mis en place un Fonds fiduciaire pour d'urgence pour l'Afrique Occidentale et le Sahel, afin de tenter de financer tous les projets qui sont liés aux enjeux migratoires, et nous aimerions que vous nous parliez de vos actions au sein de l'Unité Migration et Emploi à la Direction générale DEVCO de la Commission européenne.

Corinne SALINAS : je travaille depuis quinze ans à la Commission européenne, et j'ai été basée cinq ans en Afrique du Sud, puis cinq ans en Tunisie. Je suis revenue il y a trois ans à Bruxelles pour rejoindre l'équipe du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, et lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière. J'ai débuté ma carrière dans le secteur associatif en Angleterre, où je travaillais sur toutes les questions de reconnaissance des diplômes pour les réfugiés politiques, et pour toutes les accréditations, comme les équivalences de diplômes, afin qu'ils puissent travailler à juste titre en Europe.

A cette époque, j'ai côtoyé de près toutes les questions d'intégrations autour des demandeurs d'asile et des migrants. Depuis, mon mandat au sein de DEVCO ne me permet pas d'intervenir de façon très directe sur les questions de politique intérieure française.

Je souhaite vous présenter brièvement ce qu'est le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique, ainsi que les projets que nous appuyons sur les volets de développement, économiques et de créations d'emplois dans les pays d'origine d'où proviennent les migrations, tels que le Mali, le Niger, et le Cameroun entre autres.

Ce Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique a été créé en novembre 2015 lors du sommet de la Valette, comme réponse conjointe entre Etats membres Européens et Etats Africains, pays d'origine des migrations irrégulières, pour apporter une réponse appropriée et rapide à ces situations d'urgence, à savoir promouvoir des opportunités économiques, l'égalité des chances, le défi sécuritaire, et le développement des questions migratoires comme partie prenante du dialogue Coopération et développement.

Il a été alloué un nombre assez important de ressources afin de financer des projets à efficacité rapide. Ces ressources sont de l'ordre de 4,2 milliards €, dont la majeure partie (3,7 milliards €) provient du budget de l'Union européenne, à savoir le Fonds européen du développement, le Fonds européen du voisinage pour tous les pays d'Afrique du Nord, ainsi que de la Direction générale intérieure qui gère aussi toutes ces questions de migrations. Une contribution a été faite en complément de ces fonds européens par les Etats membres à hauteur de 499 millions €. La Suisse et la Norvège ont également contribué pour partie à ce Fonds global.

Par Etat membre, la restitution des montants qui ont contribué à ce Fonds se présente comme suit (**voir Slides**) : et je me permets de souligner que la France a contribué pour 9 millions€ sur un montant global de 4,2 milliards€ !

Nous avons pu être rapides et efficaces dans l'engagement de ces fonds, et les sommes ont été engagées à hauteur de 87%, et contractées à 73%. Beaucoup de projets ont donc déjà été lancés, principalement sur trois fenêtres :

En Afrique du Nord pour 582 millions€, avec pour spécificité d'absorber beaucoup de projets liés à la migration à cause de la situation en Libye, ainsi que les nombreuses aides au retour. L'OIM est l'un de nos opérateurs du Fonds fiduciaire d'urgence, et il a un très gros poste au niveau de l'Afrique du Nord ;

Vient ensuite la Corne de l'Afrique, avec un montant d'aide alloué de 300 millions€ ;

Puis vient enfin la fenêtre pour le Sahel - Lac Tchad, pour laquelle je travaille personnellement, avec le budget le mieux doté de 1 milliard 750 millions €.

L'ensemble de cet argent a été dispatché autour de quatre types d'interventions stratégiques : l'amélioration de la gestion des flux migratoires pour 31% (avec un secours apporté pour 20 416 migrants bloqués dans le désert du Niger), par le biais de dotations à l'OIM et au HCR essentiellement, pour nous aider à gérer les répercussions de la migration irrégulière pour les pays concernés, comme le Niger ou la Libye, et les organisations partenaires sont maintenant en place. Concrètement l'OIM comme le HCR nous aident à faire retourner les migrants sur la base volontariale dans leur pays, quand ceux-ci sont bloqués en Libye, où éventuellement les faire revenir au Niger. A Agadez, il existe un très grand centre ouvert de réception des migrants voués au retour, puis delà, ils sont redispachés vers leur pays d'origine.

Il y a aussi tout le volet de l'allocation globale, à hauteur de 26%, qui est destiné au renforcement de la résilience au sein des communautés d'origine issues des migrations.

Nous avons pu appuyer 89 700 migrants, avec des soins médicaux, qui se trouvaient dans des centres de détention, ainsi que dans les centres de débarquements libyens.

Nous avons aussi réussi à aider 47 mille personnes à rentrer volontairement dans leur propre pays, en particulier issus du Niger, du Mali, de la Mauritanie et de Djibouti.

Deux cents trafiquants ont été arrêtés, et nous avons pu démanteler trente réseaux criminels.

En parallèle de ces actions, nous travaillons aussi sur d'autres volets, comme le renforcement à la résilience en apportant aux populations les plus vulnérables grâce à des produits alimentaires, des vaccinations, des accès aux services de base, et cela a lieu surtout pour les pays de la Corne de l'Afrique et du Sahel, où les camps de réfugiés en transit sont très nombreux.

Le dernier élément, qui est aujourd'hui m'a spécialité au niveau du Sahel – Lac Tchad, consiste à tout ce qui a attiré à renforcer l'offre d'emploi, dans les régions victimes des migrations, en assurant pour la jeunesse des formations professionnelles courtes et adaptées, en appuyant l'accès à la micro finance, en mettant en place des petits projets d'auto emploi, mais aussi en cherchant à renforcer le cadre réglementaire de la création d'entreprise, souvent confronté aux problèmes de corruption administrative. Pour ce faire, nous cherchons à mettre en place tout un relais d'accompagnement des autorités locales et de gouvernance.

Plusieurs priorités ont donc été réitérées lors du dernier comité de ce Fond fiduciaire, avec en premier lieu l'aide au retour et à l'intégration pour toutes les personnes qui restent bloquer en Lybie et au Niger, en accord avec les pays d'origine pour ces retours ; nous avons demandé à l'OIM t'intégrer dans son package de retour, tout le volet réintégration également.

Pour vous donner un exemple, suite à ma dernière mission de terrain, je suis allée rendre visite à des migrants de retour ; ceux-ci bénéficient pour la plupart d'un montant de mille Euros sous forme de denrées alimentaires, afin de mettre en place de petits commerces au sein de leur communauté d'origine. Cette approche de l'aide fournie par l'OIM est très ponctuelle et ciblée, mais elle ne convient pas à tout le monde ; aussi, nous essayons de compléter cette approche à travers d'autres projets économiques qui sont mis en place par nos autres partenaires, comme l'AFD, le PNUD ou les Nations Unies.

Enfin, pour vous donner les montants qui ont été validés pour chacun des pays partenaires, la Somalie, la Libye et l'Ethiopie ont obtenu les aides les plus conséquentes, puis le Niger à hauteur de 248 millions€, le Mali à hauteur de 197 millions€, et le Cameroun pour 40 millions€.

Au sujet des agences de mise en œuvre et des engagements : les Etats membres ont donc contribué à minima à ce Fonds fiduciaire, et ce n'est pas quelque chose que nous maîtrisons, cependant la plupart des projets sont effectivement gérés par les agences nationales des Etats membres. Pour la France dans ce peloton de tête, le montant alloué atteint 236 millions€, réparti entre Satisfrance, l'AFD et Sidi Pole, pour gérer des projets liés à la formation professionnelle, à l'enseignement, ou à la création d'emplois pour les PME.

Le nouveau projet spécifique attaché au Sidi Pole a été élaboré face à l'importance de mettre en place des registres d'état civil en bonne et due forme, et ce à la demande de plusieurs pays. Sept initiatives de ce type sont en cours en Guinée, au Sénégal, en Mauritanie, etc.

Ma présentation du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique a été assez générale, car il existe aussi tout un volet autour des projets en lien avec la diaspora africaine, mais au vu du temps qu'il m'est imparti, nous vous ferons circuler la présentation avec ce compte-rendu très prochainement.

Un petit mot malgré tout en rapport aux projets locaux de développement économique souhaités par la diaspora, nous essayons d'avoir une approche holistique, en soutenant à la fois l'offre et la demande : du côté de l'offre, nous essayons d'améliorer les compétences de ces jeunes en renforçant leurs aptitudes, soit en les aidant à intégrer des entreprises Africaines et Européennes existantes, soit en les aidant à développer leur propre petit business grâce à des programmes d'entrepreneuriat et de d'obtention de micro crédits ; cette démarche prévaut aussi pour la création de business à vocation sociale, même si l'idée est que les gens parviennent à une autonomie financière.

D'un autre côté, nous tentons aussi de renforcer toute la dimension de l'écosystème national au sein même des régions d'origine ; en effet, si les gens partent de ces régions, c'est dû au fait que l'Etat y a très peu investi. Pour exemple, nous travaillons beaucoup au Sénégal dans les provinces du Sud, dans les régions proches de la Gambie, comme dans tout le sud de la Casamance, où l'Etat Sénégalais n'était pas présent. Tout cela commencé a changé, avec le Grand plan émergent Sénégalais et la nouvelle approche de Macky Sall ; mais quand il n'y a aucune infrastructure sur place, les gens partent. Ce n'est pas le seul facteur de ces exodes, car il n'y a aussi toute une approche à faire auprès des familles en leur redonnant des perspectives sur place, tout en mettant en exergue les risques élevés de la migration irrégulière.

Dans tous ces pays concernés, nous menons de grandes campagnes de sensibilisation, avec l'aide l'OIM, pour démystifier la migration irrégulière, en essayant de remettre l'égalité des chances en place, et offrir des opportunités aux jeunes et à l'ensemble des populations pour qu'ils aient envie de rester sur place.

Un dernier mot quant aux projets d'investissement en cours de la diaspora. Sur la trentaine de projets déposés, quatre d'entre eux ont débuté pour le moment dans le cadre du Fonds fiduciaire : l'un au Mali, et l'autre au Sénégal qui se concentrent sur tout ce qui a été évoqué précédemment, mais qui se concentrent surtout sur le transfert des fonds de la diaspora pour des projets collectifs, comme la création d'écoles,

d'hôpitaux, l'amélioration de l'accès à l'eau avec la mise en place de puits, mais qui n'appuient pas forcément des projets d'économie productive du secteur privé, car c'est beaucoup plus difficile à réaliser.

Aussi, avec l'appui du FIDA (*Fond international de développement agricole / Nations Unies*), nous allons étendre l'opérationnalité d'une plate-forme de crowdfunding : Babyloan Mali, qui est déjà active à petite échelle, et pour laquelle nous allons augmenter l'amplitude des opérations, notamment dans la région Kayes, pour orienter des investissements vers des entreprises, là où se trouvent précisément les besoins de développements des PME, mais aussi à destination de microprojets, à destination par exemple d'une famille d'agriculteurs, ou d'un groupement d'agriculteurs. Nous avons encore peu de success story sous cette forme, mais nous allons tout faire pour accélérer la réussite et l'expansion de nos démarches en 2019 et 2020.

Claude FISCHER-HERZOG remercie chaleureusement Corinne SALINAS pour son engagement et sa foi qui transparaissent à travers ses interventions.

Claude fait remarquer qu'un des volets du Fonds fiduciaire qui a l'objectif la réintégration des migrants dans leur pays d'origine est quelque peu galvaudé, puisque si ceux-ci ont décidé de migrer, c'est bien parce qu'ils n'étaient pas intégrés sur place...aussi, il serait peut-être important de redéfinir ces termes, en comprenant que derrière toutes actions, il y a avant tout des êtres humains qui tentent d'améliorer à tout prix leur vie.

Sur le thème de la contribution des Etats, mon voisin de tribune a pu me dire que ceux-ci contribuaient avec le budget européen, alors que non, ce n'est pas la même chose : le budget européen est destiné aux politiques européennes – qui ont beaucoup de mal à se mettre d'accord sur la nomenclature du budget – et à côté de cela, il y a un apport particulier des pays européens pour contribuer à une aide extérieure internationale, pour lequel ils devraient pouvoir apporter un soutien bien plus important en terme de solidarité.

Discussions avec la salle :

Questions-réponses avec le public

Je suis **Francis MONTHE**, président du GRDR - Migration-Citoyenneté-Développement (*Groupe de recherche et de réalisation pour le développement rural*), une ONG française qui œuvre depuis 1969 en faveur du développement en Afrique de l'Ouest, et nos actions soutiennent particulièrement les migrants issus des régions autour du bassin du fleuve Sénégal, comme au Mali, en Guinée Bissau, en Mauritanie, au Sénégal et en Casamance, en accompagnant les initiatives de ces populations migrantes, actrices du développement de leur région d'origine, et actrices de leur insertion en France. Les migrations sont donc au cœur de nos démarches, mais aussi le thème important de la citoyenneté, et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'en tant que migrant, on ne sent plus vraiment citoyen dans son pays d'origine tout autant que dans son pays d'accueil !

Par rapport aux transferts et à l'organisation de la diaspora : on remarque une défaillance des Etats. Il y a des projets de développements locaux qui doivent être accompagné... Il faut laisser les migrants choisir, il ne faut pas leur donner de leçon, on n'a pas à leur imposer quoi que ce soit ; mais aider les diasporas dans leurs structurations, leurs organisations et leurs actions.

Claude FISCHER-HERZOG : les inégalités et la pauvreté s'aggravent en Afrique. Essayons de voir comment cette diaspora peut être utile au développement de l'Afrique et comment l'Afrique trouve son développement dans la mondialisation. Mais on sent aussi que l'Europe se désengage...

- **Un enseignant à l'académie de Créteil :**

Il faut investir dans la formation et les lycées professionnels, mais il faut que les politiques apportent leurs soutiens car les formations sont très chères...

- **Issa SANGARE :**

C'est toujours important pour les maliens de parler d'immigration, depuis 50 ans des dizaines de villages ont disparu, car nous vivons de la migration. Il y a un problème de gouvernance ici et là-bas. Il faut changer de logiciel, car on ne peut pas dire aux jeunes de ne pas immigrer alors qu'ils n'ont rien à gagner dans leur propre pays. Les entreprises (françaises) viennent s'installer et ne payent pas leurs impôts, même au niveau des douanes il y a des détournements ; elles viennent exploiter nos terres, notre or, nos ressources etc. mais sans un retour gagnant-gagnant. Les européens ne peuvent pas aller en chine et imposer un pourcentage... mais c'est ce qu'ils font en Afrique, ils nous imposent des pourcentages lorsqu'ils viennent exploiter nos terres et nos richesses (80% pour les européens et le reste pour le pays) ce qui n'est pas normal, il faut changer cette approche. Alors nos dirigeants doivent changer de vision. Il y a le plus souvent des femmes qui meurent en couche faute d'électricité. On ne peut pas changer le destin des jeunes africains sans les africains eux-mêmes...

- **Claude FISCHER-HERZOG :**

On a besoin de travailler ensemble, car c'est dans un échange Europe-Afrique qu'on souhaite renouveler les relations. Il ne faut pas toujours faire des reproches aux gens qui consacrent leur vie à essayer de contribuer améliorer la situation, mais d'éveiller les consciences et de clarifier les situations et c'est cela mon job. C'est de créer des consciences et d'essayer d'emmener à la réflexion et dans l'action des propositions de changement... nous avons fait trois colloques sur la croissance inclusive en Afrique de l'Ouest, responsabiliser les investisseurs européens ou étrangers ainsi que les Africains, car c'est des deux côtés qu'il y a des responsabilités ; on n'arrivera pas à changer des choses en nous renvoyant la balle... Les multinationales accaparent des biens nationaux, aussi il ne faut pas qu'on s'énerve mais que l'on trouve des solutions ensemble.

- **Elisabeth (comédienne et réalisatrice) :**

J'ai écrit un scénario sur l'immigration qui s'appelle le « prix de l'aventure » une série télé, pour sensibiliser ceux qui sont en Afrique. Le problème vient aussi de nous, car nous montrons aux autres qui sont restés au pays que tout se passe bien ici. Mais disons aussi que cette immigration est causée par les guerres, les mauvais gouvernements etc. Alors je me battrais pour que cette série fasse le tour des pays africains pour qu'elle soit vue par tout le monde.

- **Traore ADAMA :**

Je parlerai plus d'investissement, car par expérience je suis allé travailler avec des communautés qui n'avaient pas les moyens mais qui avaient de bonnes idées et des projets et je trouve que ces questions d'investissements doivent être plus creusées.

- **Fousseni TAMADOU (représentant de Guillaume Soro en France) :**

Je pense qu'avec le président actuel de la Côte d'Ivoire tout est barricadé, il faut qu'on s'entraide à freiner l'immigration car nous connaissons les problèmes des deux côtés, que ce soit ici ou en Afrique. Lorsque nous partons avec les investisseurs, ils sont détournés vers les membres du gouvernement alors que les choses n'avancent pas de leurs côtés.

- **Séga GOUNDIAM :**

L'histoire de l'immigration dont je parle c'est l'immigration et des envois de fonds depuis les années 50 et non de l'immigration récente. Si les migrants et les immigrants sont capables d'investir dans les infrastructures, l'Etat doit être capable de fournir le personnel, je l'ai dit il y a une dizaine d'années. Les

migrants ici qui envoient de l'argent sont exploités et ils le disent eux-mêmes, l'argent qu'ils envoient ne sert à rien. Cependant, en ce qui concerne l'Or ce n'est pas le contrat d'exploitation des multinationales qui est en cause, mais plutôt le circuit de comptabilisation et le circuit de sortie de l'or, et cela pose le problème de la gouvernance. Nous avons constaté que l'or du Mali se vendait sur le marché du Togo, et dans ce cas il a lieu d'être plus efficace et plus à faire pour réguler ce commerce.

- **Adam :**

L'immigration est normale, même selon l'Union Européenne. La seule immigration qui n'est pas normale est la migration irrégulière ; car lorsque je viens dans un pays sans avoir l'autorisation ce n'est pas normal. En prenant l'exemple du Niger, quand on parle de problèmes des jeunes il y a deux problèmes à retenir. Le premier problème est celui de la pauvreté de nos pays, car nous sommes dans des Etats appelés des Etats fragiles, ensuite le deuxième est un problème d'organisation d'où j'intègre la mauvaise gouvernance, et tant que nos pays restent encore pauvres et fragiles et avec une organisation moindre ; on n'aura toujours des difficultés pour intégrer les jeunes. Au Niger, 75% de la population nigérienne a moins de 25 ans et 65% des nigériens ont 15 ans ; dans un tel pays quel que soit l'effort du gouvernement, on n'aura toujours des jeunes sans emploi. Tout cela pour vous montrer les difficultés, auquel cas on ne peut parler des jeunes sans les jeunes. L'Afrique doit arrêter de se victimiser. Pour conclure, en termes de jeunesse, nous avons les mêmes problèmes que ce soit des jeunes européens ou les jeunes du sahel, nous devons tous nous battre pour avoir du travail.

- **Louis-Hortense**

Je tiens à relever que lorsqu'on est français on a la possibilité de prendre des rendez-vous physiquement en présence d'un agent, ce qui n'est pas le cas des étrangers qui sont systématiquement renvoyés sur internet ou des bornes informatiques en préfecture. Mais il y a une charte de l'utilisateur en France qui doit être respectée, même en ce qui concerne les résidents étrangers. Cependant, je me pose la question de savoir quel héritage nous laisserons à nos enfants qui sont nés ici, et l'heure est venue de penser à tout cela.

- **Corinne**

J'invite tout le monde à consulter le site du Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (FFUA) et vous verrez les descriptions de projets concrets que nous réalisons dans vos régions d'origine ainsi que les objectifs de résultats pour les pays. Malgré les montants alloués qui sont importants de prime à bord mais pas suffisants, on essaye de travailler côte à côte avec tous les partenaires au développement en premier lieu les gouvernements et les instances locales. Il y a aussi un désengagement du gouvernement national sur des régions de migrations ou de transits. Par ailleurs, nous avons un projet de formation professionnelle que nous finançons dont les bénéficiaires étudiants reçoivent une petite subvention pour leur permettre de participer à ces formations. Nous ciblons essentiellement aussi des projets de formations professionnelles pour les jeunes vulnérables et les migrants de transits ainsi que d'autres jeunes pour leur permettre d'apprendre et se former. C'est l'exemple d'un projet que nous finançons en Mauritanie qui s'appelle le PECOBAT (L'écoconstruction pour bâtir l'avenir) en partenariat avec le BIT (Bureau International du Travail) pour la réhabilitation de constructions traditionnelles dont nous avons parmi les bénéficiaires étudiants des Maliens qui sont le plus souvent les meilleurs élèves et les plus motivés. Nous avons financé l'année dernière à hauteur de 10 millions d'Euros le programme ERASMUS PLUS, qui permettra de renforcer la migration légale et temporaire sur le volet enseignement et formation professionnelle, qui cible à la fois les étudiants et les enseignants ; ainsi que les lycées techniques. En ce qui concerne la diaspora, nous cherchons à savoir qu'est-ce qui peut être fait de plus et qui permettra un investissement des diasporas dans leur pays d'origine.

- **Mme Digne Toutou Bayla :**

Je pense que s'il y avait des usines pour fabriquer il n'y aurait pas tant de jeunes qui s'aventurent en mer, car ils pourraient alors rester chez eux pour travailler honnêtement et en toute tranquillité. Si l'Union Européenne veut vraiment apporter son aide, elle doit investir dans des usines qui permettront la

transformation du coton en tissu par exemple. La majorité des pagnes de nos mères sont fabriqués ici en Europe, ce qui nous emmène à dire qu'il faut une industrialisation croissante et systématique de l'Afrique.

- **Francis :**

En ce qui concerne la politique de l'Union Européenne, je signale que nous au JRDR (Migration-Citoyenneté-Développement), on a un budget de 5,8 millions d'euros qui est essentiellement financé par des fonds publics, dont la moitié vient de l'UE et de la FD pour 30%. Nous avons eu beaucoup d'espoir au moment de la mise en place du Sommet de la Valette (FFU) au sein de Groupe Initiale (GI) qui fédère 11 ONG de développement et qui continue le deuxième pôle d'expertise en France sur ces questions après Expertise France ; nous avons travaillé en intégrant les équipes qui travaillent sur place au Sahel, en l'occurrence le Sénégal, le Niger, la Mauritanie etc. on a avancé de l'argent, on a déposé un projet mais nous avons perdu cet argent, et il n'a pas été investi...

Conclusions

- **Claude FISCHER-HERZOG :**

En 3 points :

- 1- L'immigration, les migrations et les mouvements de population sont un droit universel, un bien public mondial. Il faut travailler aussi là-dessus car il ne devrait pas y avoir pas un droit spécifique pour les uns et pas de droits pour les autres. Il faut accentuer les exigences pour que ce droit soit reconnu à toute personne voulant se déplacer, comme les Africains, les Afghans et tant d'autres. Cependant, quand la migration est irrégulière c'est parce qu'on n'a pas le choix. Dans ce cas il faut en faire un droit pour régulariser les migrations qui pourra faciliter le retour au pays.
- 2- Il faut développer l'Afrique, mais les pays de l'Europe, et en particulier la France porte une grosse part de responsabilité dans le fait qu'elle n'a jamais investi dans les infrastructures, qu'elle n'a participé que trop peu à électrifier l'Afrique, tout comme l'aide au développement de transport etc....même s'il a eu des choses faites avant l'indépendance. Les africains ont eux aussi une grande responsabilité car ils n'ont pas maintenu ce qui avait été fait. Si les Africains veulent attirer les investisseurs, il faut d'abord faire revenir l'argent qui se trouve sur les marchés internationaux, et dans les offshores. Dans ce cas, il faut réguler les marchés africains, réguler le marché avec du droit...
- 3- Les acteurs de la société civile ont un rôle important à jouer, et les diasporas doivent être des partenaires de tout ce développement en cours.

Les propositions :

La fidélisation de notre réseau ASCPE – Les Entretiens Eurafricains.

Pour 2020, les Entretiens Eurafricains auront lieu à Abidjan sur le thème « vers un pacte de solidarité énergétique en Afrique de l'Ouest pour l'industrialisation de la sous-région ».

Il faut arriver à articuler électrification et industrialisation, en s'inscrivant dans un projet de développement de l'industrie pour pouvoir transformer l'or, l'agriculture, et le coton sur place, pour ne pas acheter à l'extérieur ce qu'il est possible de produire et de transformer en Afrique.

Pour pouvoir réussir ce projet, il faut mobiliser des acteurs Européens qui doivent venir investir dans des centrales et aussi mobiliser les acteurs Africains sur place parce que les entreprises africaines aujourd'hui ne sont pas rentables, elles ont de gros problèmes de productivité...

(Compte-rendu réalisé par Yvan Fischer & Awa Adja Fofana – Avril 2019 – ASCPE)

